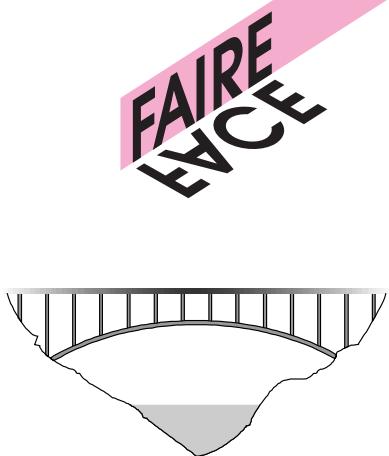




FAIRE FACE



Es sei ein ganz normaler positiver Prozess des Lebens, meint Chefredaktor André L. Braichet zur Ankündigung seines Rücktrittes aus gesundheitlichen Gründen. Mit Gelassenheit soll man Vorhaben im Leben verlassen können, um still in seinen inneren Garten zu gleiten. Dort, so sagt er weiter, gäbe es noch so viele Blumen zu entdecken. Lesen Sie auf Seite 3.



Editorial

Freiwilligenarbeit

Da die UNO das Jahr 2001 zum Internationalen Jahr der Freiwilligenarbeit erkoren hat, schlagen auch wir vor, dieses Thema zum Jahresthema unserer Zeitschrift zu wählen.

Man spricht von Arbeitszeit, von der Freizeit – und nun auch von der Sozialzeit. Hierunter fallen die unzähligen Stunden, welche Menschen aus freiem Willen, Freiwillige also, im sozialen Bereich ohne Bezahlung leisten. Freiwillige leisten Gratisarbeit für 20 Milliarden Franken, schreibt der Beobachter, und weiter, jeder Vierte sei mit einem Ehrenamt betraut. In dieser Bezifferung ist aber die Gratis-Arbeit in Haus und Familie nicht eingerechnet.

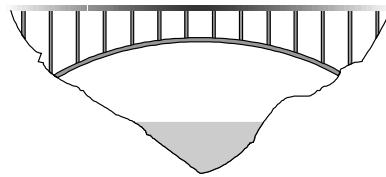
Solche Zahlen beeindrucken!

Wer aber kennt den Gegenwert in Zahlen all der Pflegeleistungen im Umfeld behinderter Menschen? Das Leistungspotential all der Mütter, Väter, Geschwister, Kinder für ihre behinderten Familienmitglieder? Freiwillig? Klar doch – es versteht sich von selbst, dass man das tut! Nein, eben nicht! Es ist nämlich nicht selbstverständlich, dass aus Liebe so viel freiwillige = unbezahlte, zum Teil sehr aufwendige Arbeit geleistet werden muss, oft noch neben Haushalt und auswärtigem 'verdienen gehen müssen'. Es ist einfach notwendig und höchste Zeit, dass die Assistenzentschädigung eingeführt wird, mit welcher hier wenigstens ein kleiner Ausgleich geschaffen würde.

Auf Seite 5 zeigt unsere Redaktions-Mitarbeiterin Ursula Eggli in ihrer Kolumne zum Thema auf, wie oft es eben gerade die Freiwilligen sind, die das Notwendige sehen, tun und damit viel bewirken können.

Corinne Bonvin-Lüscher

INHALT – SOMMAIRE



DIE SPRACH-BRÜCKE

Editorial

Mitteilung aus der Redaktion

Faire Face

Rücktritt von André L. Braichet...
... und wie geht es weiter?

2

Neuer Name zum 50. Geburtstag
ASKIO heisst neu AGILE

6

ASPr/SVG Zentral
<http://www.sympa.ch> –
das Internet-Portal der ASPr/SVG

6

Informationen aus
dem Zentralsekretariat

8

Bildungs-, Freizeit-, Sport-, Sing-
und Weihnachtskurse der
ASPr/SVG 2001/2002

10

LA PASSERELLE DES LANGUES

Cours de formation, de loisirs, de
sport, cours spéciaux et cours de
Noël de l'ASPr 2001/2002

10

Editorial

11

Entraide Handicap:
ASKIO se transforme en AGILE 11

ARTICAP – Handicap Goes Art
Festival culturel d'artistes avec
et sans handicap

14

<http://www.sympa.ch>

15

Kolumnen – Zum Jahresthema

Freiwilligenarbeit

TIXI contra BETAX

5

Sozialpolitik
Volle Pflegekosten im Heim

5

Kursprogramm 2001

6

ARTICAP –
das andere Kulturfestival

6

MAGLIASO 2000
Freizeitkurs der ASPr/SVG

7

Agenda

9

Témoignage: Coups de gueule! 12

Aidez-moi!

Pour ou contre la trachéotomie? 12

Miracle en hélicoptère

12

L'assistance
dans la vie quotidienne

Tiré du site Wallonie

13

Egalité des personnes handi-
capées: une loi, pour quoi faire? 15

Formation «Pratiques en
promotion de la santé»

16

Pour mémoire
Assurance invalidité (AI)

16

Si le corps vieillit d'une manière naturelle, on oublie que son handicap vieillit aussi de manière inéluctable, avec plus de contrainte et d'angoisse. Dans ce numéro, Marie-Claude Baillif vous lance un SOS. Et en même temps un coup de gueule sur sa réalité de myopathie. Mais elle ne perd pas son enthousiasme dans la découverte de nouvelles aventures comme celle d'un vol en hélicoptère. Voir page 12.

IMPRESSUM

61. Jahrgang / 61^e année

Herausgeber / Editeur

Schweizerische Vereinigung
der Gelähmten SVG
Association Suisse des Paralysés ASPr

Erscheint alle zwei Monate
Parait tous les deux mois

Redaktion / Rédaction

André L. Braichet, rédacteur en chef
La Gerbaude, Les Champsrayés 14
2525 Le Landeron
Tél. 032 751 31 12
Fax 032 751 10 65
(partie française)
Corinne Bonvin-Lüscher
Kernstrasse 1, 3067 Boll
Tel. 031 832 40 32
Fax 031 832 40 33
(deutscher Teil)

Sites Internet

<http://www.sympa.ch>
<http://www.polio.ch>
<http://www.hapi.ch>

Mitgliederbeiträge / Cotisations

Aktivmitglieder Fr. 35.–
Passivmitglieder Minimum Fr. 35.–
Jahresabonnement / Abonnement annuel
«Faire Face» Fr. 40.–

Inseratenverwaltung und Administration

Annonces et administration
Zentralsekretariat der Schweiz.
Vereinigung der Gelähmten
Secrétariat central de l'ASPr
3, rue de Locarno
Case postale 740
1701 Fribourg
Tél. 026 322 94 33
Fax 026 323 27 00
Postcheck 10-12636-5

Annoncenpreis / Tarif des annonces

Pro mm-Zeile, einspaltig (58 mm) Fr. 1.20,
zweispaltig Fr. 2.40, dreispaltig Fr. 3.60

Druck / Imprimerie

Kanisiusdruckerei AG/ Imprimerie St-Canisius SA
3, Av. de Beauregard
1701 Freiburg/Fribourg
Tél. 026 425 87 30
Fax 026 425 87 38

Adressänderungen sind dem
Zentralsekretariat in Freiburg mitzuteilen.
Changements d'adresse à communiquer au
Secrétariat central à Fribourg.

Mitteilung aus der Redaktion Faire Face

Rücktritt von André L. Braichet und wie geht es weiter?

Der langjährige beliebte Redaktor und seit 7 Jahren Chefredaktor unserer Zeitung Faire Face tritt ab Februar 2001 wegen schwerwiegenden gesundheitlichen Problemen von seiner Tätigkeit zurück. Untenstehend finden Sie, liebe Leserinnen und Leser, sein in bewegenden Worten geschriebenes 'Editorial' übersetzt (in Französisch siehe Seite 11).

Bereits 22 Jahre bin ich bei der Redaktion unserer Zeitschrift Faire Face. Eh ja, – schon!

Nun – mir schien es normal zu sein, dass ich bis zum AHV-Alter dabeibleiben würde, aber das Schicksal scheint anders zu entscheiden.

Seit einigen Jahren ernsthaft an Niereninsuffizienz erkrankt, bin ich endgültig dort angelangt, wo nicht mehr auszuweichen ist: der Dialyse.

Drei Behandlungen wöchentlich, entsprechend 30 % der Arbeitstage ohne die regelmässigen Untersuchungen und Kontrollen, diese strenge zeitliche Beanspruchung zwingt mich, meine Teilzeitarbeit und meine Aktivitäten neu einzuteilen, vor allem was den beruflichen Teil anbelangt.

So sehe ich mich gezwungen, ab dem 1. Februar meine Tätigkeit als Chefredaktor bei Faire Face zu beenden. Gewiss – dies ist nicht etwa ein Abschied, aber ein 'auf Wiedersehen'. Für die ASPr/SVG auch die Gelegenheit, hinsichtlich des neuen Subventionssystems des BSV und deren Anweisungen, über die zukünftige Herausgabe ihres offiziellen Organs nachzudenken.

Eine Neuorganisation wird eingerichtet werden mit einem Redaktions-Team und einer Strategie, die der Entwicklung unserer sozialen und technischen Umwelt Rechnung trägt. Was mich betrifft – ich werde diese neuen Strukturen mit meinen Ratschlägen unterstützen. Selbstverständlich werden wir unsere Leser und Leserinnen in den nächsten Zeitschrift-Ausgaben über die Entwicklung orientieren.

Was mir hier bleibt – vielleicht habe ich es nie getan – ist, aus tiefstem Herzen zu danken all diesen Personen, die mich unterstützt und beraten haben oder die mit mir in dieser oder jener Weise bei der Ausarbeitung der Zeitschrift Faire Face zusammengearbeitet haben während all diesen Jahren.



André L. Braichet (Mitte) beim Picknick auf der Reise nach Chartres mit der SVG-Sektion Wallis

André L. Braichet (au milieu) au pique-nique, voyage à Chartres avec la section valaisanne de l'ASPr

Ich bin unendlich dankbar all denjenigen, die mir im persönlichen Bereich etwas brachten und die mich im Leben weiter gebracht haben. Es waren für mich reiche Erfahrungen, die ich in lebendiger Erinnerung behalten werde...

Selbstverständlich konnte ich es nicht allen recht machen; bereits von Anfang an habe ich das akzeptiert. Einige hätten sich ein angriffigeres Blatt gewünscht, fordender im Kampf um die Gleichstellung Behindter in der Gesellschaft. Das war nicht mein Stil, fühle ich mich doch nicht als kompromissloser Gewerkschafter. Ich dachte immer, dass man in einer Zeitung alles sagen kann – dies ist ja die Basis der Demokratie –, aber dass es eine Form gibt, das Individuelle und die Ansichten respektvoll anzunehmen, die doch unsere Geschichte und Kultur ausmachen.

Danke auch den Partnern der Zeitung, zuvor Ernst P. Gerber, heute Corinne Bonvin-Lüscher, mit welchen wir Hand zu Hand gearbeitet haben und die Entwicklung der Zeitung in Aufmachung und Inhalt voranbrachten.

Ich möchte den Redaktionsausschuss und besonders Nelly Schömann als unsere Übersetzerin, und natürlich unser stets dienstbereites Zentralsekretariat nicht vergessen. Schliesslich danke ich auch meiner Ehepartnerin Noëlle, die

meine Nervosität bei der Einhaltung der Redaktionstermine ertragen hat.

Von nun an ist es die neue Equipe, welche die Fackel weitertragen und die Zeitung zu neuen Ufern, zu den Wünschen der Leser und Leserinnen bringen wird. Ich drücke meine besten Wünsche für Erfolg und Befriedigung, für die Zukunft des Faire Face aus, die sich gewiss in Richtung engere Beziehung zu anderen Publikationen der Selbsthilfe entwickeln wird. Das ist es, was ich persönlich erhoffe, im Bewusstsein, nach McLuhan, dass die Erde ein 'grosses Dorf' ist.

In dieser Unterbrechung meiner Tätigkeit als Redaktor sollen Sie nichts Trauriges sehen, im Gegenteil einen ganz normalen, positiven Prozess des Lebens. Der kürzliche tragische Tod einer meiner Schwestern haben mich und Noëlle daran erinnert, dass das Leben recht zerbrechlich ist. Mit Gelassenheit soll man also die Szene und die Vorhaben im Leben verlassen, um still in seinen inneren Garten zu gleiten. Es gibt noch so viele Blumen zu entdecken.

Und von Zeit zu Zeit werde ich in der Zeitung schreiben. Doch der Schreibvirus hat auch die Eigenschaft zu ruhen ...

André L. Braichet
Sinngemässé Übersetzung:
Corinne Bonvin-Lüscher

Lieber André

In bewegenden Worten teilst Du uns Deinen Rücktritt mit. Was wir zwar erwartet haben, kommt nun aber doch viel zu schnell. Dennoch – wer Dich kennt, weiss, dass Du diesen Schritt mit Rücksicht auf Deine gesundheitliche Situation wohl überlegt hast, es Dir aber nicht leicht gefallen ist.

Auch ich möchte Dir ganz fest danken! Du hast mich in den sieben Jahren mit viel Geduld eingeführt in die redaktionelle Tätigkeit, drücktest manchmal ein Auge zu, wenn ich wieder einmal Probleme mit dem Computer hatte oder nicht ganz pünktlich war; Du bist auf meine Ideen eingegangen und hast nie den 'Chef' gespielt. Im Gegenteil, im Laufe der Jahre war unsere Zusammenarbeit von zunehmender Freundschaft getragen. Deine ruhige, besonnene und humorvolle Art gibt mir viel. Ich weiss auch, dass Du mir und dem zukünftigen Redaktionsteam mit Deiner Erfahrung und Beratung zur Seite stehen wirst. Ich weiss, dass man auf Dich zählen kann. Am liebsten möchte ich Dir aber das, was mich bewegt, mit einem kleinen Spruch sagen (siehe rechts) und Dir wie Noëlle alle Kraft und Zuversicht wünschen, die jetzt für euren Weg notwendig sind.

Und nun zu Ihnen, liebe Leserinnen und Leser. Gewiss, dieser Schritt wird viel Bewegung auf der Redaktion auslösen. In diesem Jahr wird Faire Face voraussichtlich 6 x erscheinen in beinahe ähnlicher Art. Es wird aber auch an einem Konzept gearbeitet, welches sich der neuen Situation anpassen wird. Dieses Jahr ist uns gegeben, Konzept und Umsetzung zu planen. Wir werden Sie rechtzeitig orientieren und besonders in den nächsten Faire Face vermehrt darauf eingehen.

Das alles kann auch eine Chance sein. Deshalb fragen wir Sie im Speziellen, wenn Sie mögen selbstverständlich, uns Ihre Wünsche und Vorschläge zur Zeitung, zu den Themen mitzuteilen.

Corinne Bonvin-Lüscher

Cher André

Tu nous fais part de ta démission avec des mots très touchants. Nous nous y sommes attendus, mais finalement c'est trop vite. Cependant – celui qui te connaît sait que tu as mûrement réfléchi ce pas en tenant compte de ton état de santé et que ce n'est pas de gaieté de cœur tu as pris cette décision.

Moi aussi je tiens à te remercier chaleureusement. C'est avec une bonne dose de patience que tu m'as enseigné, pen-

dant ces sept ans, l'art du métier de rédacteur. Tu as souvent fermé un œil quand j'avais «de nouveau» un problème avec l'ordinateur ou avec la ponctualité. Tu tenais compte de mes idées et tu n'as jamais joué «le chef», bien au contraire, au fil des années notre collaboration était imprégnée par une amitié grandissante. Ta nature calme, réfléchi et pleine d'humour m'a tant donné. Il est bon de savoir que tu nous épauleras, moi et le futur team de rédaction avec ton conseil et ton expérience. Je sais que l'on peut compter sur toi. Mais je préfère te dire, ce qui m'a émue, par une petite poésie (voir à droite) et te souhaiter à toi, ainsi qu'à Noëlle, toute la sérénité et force nécessaire pour poursuivre votre chemin.

Et maintenant à vous, chères lectrices et chers lecteurs. Ce pas entraînera certainement beaucoup de mouvement à la rédaction. Cette année Faire Face paraîtra environ 6 fois de manière très semblable. Nous élaborons également un concept adapté à la nouvelle situation. Nous vous en informerons en temps voulu et approfondirons ce thème surtout dans la prochaine édition de Faire Face.

Tout cela peut également être une chance et c'est pourquoi nous vous demandons, si vous voulez bien sûr, de nous communiquer vos désirs et suggestions concernant le journal et les thèmes.

Corinne Bonvin-Lüscher
Traduction: Gaby Vernaglione



Noëlle und André L. Braichet warten strahlend auf die Weindegustation in Beaune.

Noëlle et André L. Braichet bien souriants, attendent la dégustation des vins à Beaune.

LE SOURIRE

Un sourire ne coûte rien, mais produit beaucoup ! Il enrichit ceux qui le reçoivent, sans appauvrir ceux qui le donnent.

Il ne dure qu'un instant et son souvenir est éternel. Personne n'est trop pauvre pour ne pas le mériter.

Il crée le bonheur au foyer, est un soutien dans les relations, le signe sensible de l'amitié.

Un sourire donne du repos à l'être fatigué, rend le courage au plus découragé, et c'est un antidote de la nature à toutes nos peines.

Cependant, il ne peut ni se voler, ni s'acheter, ni se prêter, car c'est une chose qui n'a de valeur qu'à partir du moment où il se donne.

Et si quelquefois vous rencontrez une personne qui ne vous donne pas le sourire que vous méritez, soyez généreux ! Donnez-lui le vôtre, car nul n'a besoin autant d'un sourire que celui qui ne peut en donner aux autres.

Auteur anonyme

DAS LÄCHELN

Ein Lächeln kostet nichts, bewirkt aber viel! Es bereichert jene, die es erhalten, ohne ärmer zu machen jene, die es geben.

Es dauert nur einen Augenblick und die Erinnerung daran ewig. Niemand ist zu arm es zu verdienen.

Es schafft das Glück im Heim, ist eine Unterstützung in den Beziehungen, ein zartes Zeichen der Freundschaft. Ein Lächeln bedeutet Ausrufen für den Ermüdeten, gibt den Mut dem Entmutigten zurück und ist ein Naturheilmittel gegen all unsere Nöte.

Doch es lässt sich nicht stehlen, nicht kaufen noch sich ausleihen, denn es ist eine Sache, die nur Wert hat im Augenblick, wo sie sich gibt.

Und wenn ihr manchmal einer Person begegnet, die euch das verdiente Lächeln nicht schenkt, seid großzügig! Schenkt ihr das eure, denn niemand hat mehr ein Lächeln nötig als derjenige, der es nicht geben kann.

*Autor anonym, sinngemäss übersetzt
Corinne Bonvin-Lüscher*

KOLUMNE

Zum Jahresthema Freiwilligenarbeit

TIXI contra BETAX



Ursula Eggli

Freiwilligenarbeit ist dieses Jahr das UNO-Thema. Freiwilligenarbeit: Laien statt Fachpersonen, Leute, die sich ihr Himmelreich verdienen wollen, Sozialtanten ...

Freiwilligenarbeit contra bezahlter Job? Ein altes Thema, das im Laufe der Behindertenbewegungsjahre immer wieder die Gemüter erhitzt hat. Freiwilligenarbeit: Mitleidsbrocken, Wohltäter, unzählte Frauenarbeit, Ausnützung... Das

waren die Schlagworte. Freiwilligenarbeit gleich: pfui! Freiwillige übernehmen Aufgaben, die der Staat übernehmen müsste.

Freiwilligenarbeit oder bezahlter Job? Warum denn: entweder – oder? Es ist ja wohl klar, dass die Antwort heissen muss: sowohl als auch. Ein Mit- und Nebeneinander von freiwilliger Arbeit und Beruf ist doch möglich und sinnvoll.

Beispiel: Behindertentransporte. Nichts gab es früher. Tram, Bus und Bahn waren mit dem Rollstuhl nicht befahrbar, und mit dem Elektrorollstuhl kam man schon gar nicht vom Fleck. Wer öffentliche Verkehrsmittel benutzen wollte, war auf kräftige Begleitung angewiesen. Wenn wir damals gewartet hätten, bis die Stadt das Problem der Mobilitätsbehinderten anpackt, würden wir wohl heute noch warten. Es brauchte Privatinitalive. Es brauchte den aus Betroffenheit erwachsenen Wunsch etwas zu tun, eine Transportmöglichkeit für Menschen im Rollstuhl zu schaffen. Erst war es nur ein Abend in der Woche, an dem Freiwilligenfahrer/Innen Behinderte durch die Stadt chauffierten. Später wurden es mehr, mehr Abende, mehr Menschen. Eine Gruppe von Freiwilligen, im Laufe der Jahre ein Heer von Freiwilligen. Viele private Kontakte wurden damals geknüpft, Freundschaften, die zum Teil bis heute bestehen.

Das Bedürfnis war geweckt und als Rechtsanspruch proklamiert. Eine Aufgabe, die nicht mehr von Freiwilligen gelöst werden konnte. Der politische Weg wurde beschritten und berollt: Informationsstände, Unterschriften sammeln,

Streiks, zähes Verhandeln. Und dann musste endlich auch die öffentliche Hand das Bedürfnis mobilitätsbehinderter Menschen, von A nach B zu kommen, als Recht akzeptieren. Ein funktionierender Taxibetrieb mit Berufsfahrerinnen und fahrern entstand: BETAX.

Heute ergänzen sich Freiwilligenfahrer/Innen und Berufschaffende in der riesigen Aufgabe, zum Teil schwerbehinderten Menschen die Teilnahme am sozialen Leben zu ermöglichen. Nicht alle Fahrgäste haben dieselben Bedürfnisse und sind derselben Meinung. Rolf sagt: «Ich mag lieber einen Berufschaffeur, der fährt routinierter und ich fühle mich sicherer als bei einem Hobbyfahrer. Außerdem habe ich da nicht das Gefühl, ich müsse besonders dankbar sein, weil die ja für ihren Job bezahlt werden».

Maria sagt: «Ich habe gern hie und da einen freiwilligen Fahrer oder eine Fahrerin. Es sind spannende Leute, wenn man mit ihnen ins Gespräch kommt. Außerdem lernen sie auf diese Weise, Hemmungen gegenüber Behinderten abzubauen, und vielleicht ergeben sich daraus sogar persönliche Kontakte. Angenehm ist natürlich auch, dass die Fahrten der freiwilligen Fahrer (TIXI) billiger sind als die andern (in Bern)».

Ja also, es gibt ja nicht richtig oder falsch. Es gibt kein Entweder–Oder, sondern (für mich) nur ein Sowohl-als-auch.

P.S. Und dass es nicht nur die Behindertenfahrdienste geben darf, sondern daneben auch rollstuhlbefizbare öffentliche Verkehrsmittel, muss ich wohl nicht mehr besonders erwähnen.

SOZIALPOLITIK

Volle Pflegekosten im Heim

Katharina Kanka

Volle Pflegekosten

Geht es nach einem Verordnungsentwurf des Bundes, sollen die Krankenkassen künftig die vollen Pflegeheimkosten übernehmen müssen. Heute entschädigen die Kassen den Heimen lediglich einen Teil der eigentlichen Pflegekosten, dies auf Grund von Tagespauschalen, welche die tatsächlichen Kosten bei weitem nicht decken. Die Differenz zahlen in den meisten Fällen die Patientinnen und Patienten. Neu möchte das Bundesamt für Sozialversicherungen die Kassen für die gesamte medizinische Pflege in Heimen in die Pflicht nehmen, so wie dies das Krankenversicherungsgesetz (KVG) auch vorsieht. Die Krankenversicherer befürchten dadurch Mehrkosten, die zu

einem Prämienanstieg von 10 Prozent führen.

Kommentar

Zuerst eine kleine Korrektur. In den meisten Fällen zahlt die öffentliche Hand bei Personen im Heim die Differenz in Form von Ergänzungsleistungen, Fürsorgebeiträgen, Sonderbetreuungskosten etc. Ansonsten begrüsse ich, dass das BSV nach drei Jahren nun endlich zur Erkenntnis kommt, dass etwas geschehen muss. Die Krankenversicherer haben nämlich wegen den Tagespauschalen, die höchstens einen Tag Pflege pro Tag zu decken vermögen, gegenüber X Versicherten behauptet, ihre Pflege sei gegenüber der Pflege zu Hause in einem Heim wirtschaftlicher. Mit diesem Ammenmärchen muss Schluss gemacht werden!

Allerdings ist es an der Zeit, mutigere Schritte zu unternehmen und den Pflege-/Betreuungsbedarf bei den Be-

troffenen jeweils personenorientiert zu erheben. Anschliessend sei ihnen frei gestellt, ob sie die entsprechenden Leistungen zu Hause von Professionellen, in einem Heim oder in einer frei gewählten Wohnform mit Persönlicher Assistenz beziehen wollen. Die Kostenträger, das BSV und die Politik sind aufgerufen, gleichzeitig vernünftige Verteilungsschlüssel für die Kostenträger zu finden. Es sind nämlich nicht nur die Krankenversicherer betroffen, sondern ebenso die Invalidenversicherung, Kantone und Gemeinden, die sich in Form von Betriebsbeiträgen, Ergänzungsleistungen und Fürsorge an den Kosten beteiligen. Eine entsprechende Koordination würde es auf den Punkt bringen: personenorientierte Modelle mit Wahlfreiheit des Leistungserbringens sind nicht nur humaner, sondern auch kostenneutral zu realisieren.

8. Feb 2001

Katharina Kanka

<zslfribourg@bluewin.ch>

Neuer Name zum 50. Geburtstag ASKIO heisst neu AGILE

AGILE, ehemals ASKIO, hat guten Grund zum Feiern. Sie, die sich seit einem halben Jahrhundert bewährte, hat in diesem Jahr ihren runden Geburtstag. Zu diesem Anlass organisiert Agile im April das Kulturfestival ARTICAP im Casino Bern.

Während 50 Jahren entwickelte sich AGILE alias ASKIO von einer 'Arbeitsgemeinschaft Schweizerischer Kranken- und Invaliden-Selbsthilfeorganisationen' zur Dachorganisation der Behinderten-Selbsthilfe Schweiz und will, wie es ihr neuer Name sagt, *agile*, das heißt beweglich, gewandt und regsam sein – und diesen Eigenschaften verpflichtet bleiben. Ihr Logo zwar behält sie in Form und Farbe bei; neu sind zum Namen jedoch auch das Erscheinungsbild ihrer Zeitschrift '*agile – BEHINDERUNG UND POLITIK*'. Neu auch, dass sie Layout, Druck, Versand und Abonnementverwaltung an die Stiftung Battenberg in Biel-Bienne in Auftrag gegeben hat, um mit gutem Beispiel voran, wie Agile-Präsidentin Dr. Therese Stutz Steiger in ihrem Editorial schreibt, behinderte ArbeitnehmerInnen zu beschäftigen und jungen Behinderten eine Berufslehre zu ermöglichen.

Neben dem Kulturfestival (siehe unten) schreibt Agile zusammen mit dem SIV wiederum ein beachtliches Kursangebot aus; die Themen sind vielfältig und ansprechend (siehe nebenstehend).

KURSPROGRAMM 2001

KURS NR. 2/01 (AGILE)

IVG-Revision – Behinderte haben das letzte Wort

Datum/Ort: Samstag, 31. März 2001, 10.00–16.30, Volkshaus Zürich

In der Sommersession wird sich das Parlament erstmals mit der definitiven Botschaft des Bundesrates zur 4. IVG-Revision befassen. Es geht um Massnahmen in Bereichen wie Assistenzentschädigung, berufliche Integration und Einführung ärztlicher Dienste. Diese Tagung soll die Chancen und die Gefahren für die wichtigen Anliegen der Behinderten aufzeigen und geeignete Strategien zur politischen Einflussnahme aufzeigen resp. entwickeln.

ARTICAP – das andere Kultur- festival

Dass behinderte Menschen ebenso wie nicht behinderte zu kulturellen Höchstleistungen fähig sind, ist an sich bekannt, wird aber im Alltag gerne vergessen. Dies veranlasst AGILE (vormals ASKIO), am 21. April erstmals in der Schweiz unter dem Namen «ARTICAP – Handicap Goes Art» im Casino Bern ein öffentliches Kulturfestival durchzuführen. Dieses wird vorwiegend von Künstlerinnen und Künstlern mit einer Behinderung bestritten. Es umfasst die Bereiche Musik, Tanz, Theater, Film sowie bildende Kunst und steht unter dem Motto «Den Zugang finden», womit auch ein Bezug zu den aktuellen Bestrebungen zur Gleichstellung Behindter hergestellt wird.

Im Abendprogramm mit dabei sind die international Aufsehen erregende Dance Company *Alito Alessi / Emery Blackwell* (USA) zusammen mit der Berner Gruppe *BewegGrund* in einer Tanzperformance, der bekannte Genfer Jazz-Pianist *Moncef Genoud*, die Sopranistin *Christina Lang* und der Bariton *Thomas Moser* (begleitet von der Pianistin *Aline Koenig*); ferner das *Gehörlosentheater St. Gallen*. Als 'Guest Star' präsentieren *Dodo Hug und Band* Nummern aus ihrem neuen Programm. Das Abendprogramm wird eröffnet durch eine Ansprache von *Bundesrätin Ruth Dreifuss*.

Bereits am Nachmittag bietet ARTICAP ein Programm «Im Rausch der Schönheit – Behinderte im Film» mit vier Filmbeiträgen. Einen weiteren Höhepunkt stellt zudem eine Ausstellung mit Werken bildender Kunst (Malerei, Plastik, Installationen, Fotografie) dar, an der über 100 von einer Fachjury ausgesuchte Werke von 34 Künstlerinnen und Künstlern zu sehen sind.

Eintrittskarten für ARTICAP sind ab 5. Februar am Ticket-Corner erhältlich. AGILE wird via Medien, ihre eigene Website www.agile.ch und weitere Kanäle frühzeitig über das Festival ARTICAP informieren.

Medienmitteilung AGILE vom 24.1.01/RB

Für Rückfragen:

- Renat Beck, Medienverantwortlicher AGILE, Tel. 031/390 39 39, E-mail info@agile.ch
- Barbara Marti, Zentralsekretärin AGILE, Projektleiterin ARTICAP, Tel. 031/390 39 39, E-mail info@agile.ch

**<http://www.sympa.ch> -
das Internet-Portal der
ASPr/SVG**

Grüsse senden – Kontakte knüpfen

Unter diesem Titel haben wir die Idee umgesetzt, zu den herkömmlichen Schreibgruppen eine Art «elektronische Schreibmäppchen» auf Internet zu realisieren. Der Unterschied besteht nicht nur in der elektronischen Form (am Computer zu schreiben und als E-Mail zu versenden), die Teilnehmer und Teilnehmerinnen sind hier in Gruppen zusammengefasst und können alle untereinander schreiben.

Wer sich jetzt also gerne mit andern per «Schreiben» unterhält, findet auf unserer Homepage eine Liste mit E-Mail-Adressen von Personen, die sich ebenfalls gerne auf diese Art unterhalten. Es ist sogar angegeben in welcher Sprache sie sich unterhalten können, zum Beispiel: D=Deutsch, F=Französisch, I=Italienisch, E=Englisch oder andere. Einige Personen haben auch ihre private Homepage angegeben und freuen sich bestimmt, wenn man auch diese Seiten besucht und betrachtet.

Natürlich dürfen auch Personen, die nicht in diesem Verzeichnis aufgeführt sind, davon Gebrauch machen und «Post» versenden. Die Aufnahme in das E-Mail-Verzeichnis ist nicht Bedingung, ist freiwillig und verpflichtet zu nichts. Und so kannst Du «Grüsse senden – Kontakte knüpfen»:

- www.sympa.ch anklicken
- Rubrik «ASPr» anklicken
- Mail-Adressen anklicken

... und schon bist Du auf dem E-Mail-Verzeichnis und kannst die gewünschte Person heraussuchen. Die aufgeföhrt E-Mail-Adresse anklicken und auf Deinem Computer wird automatisch das Programm «E-Mail-Schreiben» gestartet. Die Adressierung wird auch bereits automatisch gemacht.

Wenn Du Dich auch in diesem E-Mail-Verzeichnis eintragen willst, findest Du am Schluss der Liste den Hinweis «hier registrieren». Durch Klicken auf diesen Text, erscheint ein «Eingabeformular», wo Du Deine Angaben machen kannst. Nach Absenden des Formulares bist Du bereits auf dem Verzeichnis. (Wenn Du Deinen Eintrag nicht im Verzeichnis siehst, muss allenfalls die Bildschirmsseite aktualisiert werden durch Anklicken der dafür vorgesehenen Funktion). Hast Du bei der Eingabe einen Fehler gemacht, möchtest Du etwas ändern oder gar löschen, steht auch hierfür ein «Eingabeformular» zur Verfügung. Diese Änderungen werden aber nicht sofort

MAGLIASO 2000

FREIZEITKURS der ASPr/SVG

Kleines Tagebuch in Gedichtform

Ruth Robbiani

Von Neuem ist ebenfalls im Tessin
Herbst es geworden ... –
Wir kamen aus der ganzen Schweiz,
auch aus dem Norden!

Ja, diese 12 Tage standen unter einem
guten Stern,
sicher wie jedes, denke daran ich oft und
sehr gern!

Lasst auch mich Hubert und André
zuerst nochmals herzlich Danke sagen,
ebenso den flotten Helfer/Innen und
allen, die dazu haben beigetragen!!!
Und ein liebes Gott sei Dank, dass nie-
mand wurde krank!

Am Sonntag reisten die meisten nach
Lugano bequem mit der Bahn,
dort ging's mit 2 Bussen weiter, gut
kamen wir am Ziel gegen 16h an!

Montags sind wir bei bewölkterem Him-
mel nach Caslano spaziert,
dort findet man Gässchen!! und – so hat
es uns gar nicht pressiert.

Auch der Dienstag begann mit Regen,
aber eben ...
der Besuch des Schoggimuseums lag
nicht daneben!
Am Nachmittag hat wieder die Sonne
gelacht
und uns damit die nötige Wärme
gebracht ...

... genau wie am Mittwoch, als wir nach
Chiasso gefahren sind,
die Zeit im grossen Einkaufszentrum
verging viel zu geschwind!

Ebenfalls am Donnerstag hatten wir mit
dem Wetter gutes Glück:
Vom herrlichen Ausflug nach Serpiano
kehrten wir prima zurück.

Fortsetzung von Seite 6

ausgeführt, sondern müssen erst durch
den Systemverantwortlichen aktiviert
werden.
Macht regen Gebrauch von dieser Neue-
rung! Das Sympa.ch-Team wünscht viel
Erfolg beim «Grüsse senden – Kontakte
knüpfen».
Fragen oder Anregungen bitte an
Heinz Gertsch, Nidaugasse 14,
2502 Biel/Bienne (hgertsch@email.ch)

Der Freitag war, wie ja alle Ausflüge,
ganz frei und man nahm sich Zeit,
zum Schreiben etc. – Viele haben auch
am wunderschönen See geweilt!

Samstag: Einmal Markt in diesen Ferien
durfte doch nicht fehlen.
Ponte Tresa – ideal, um manche hübs-
chen Sachen auszuwählen ...!

Am Sonntag stand wieder ein interes-
santes Ralley auf dem Programm,
bei ordentlichem Wetter und, die Gruppe
4 belegte sogar den 2. Rang.

Mit flotter Musik hat 'man' gesungen,
getanzt und gelacht –
das Bett musste wieder auf uns warten,
bis um Mitternacht!

Am Mittwochnachmittag war Lugano
angesagt und, es hüpfte das Herz –
noch einmal ausgiebig zu «Lädele»
machte auch mir gar keinen Schmerz!

Unter der sportlichen Leitung von André
wurde für die Fitness was getan:
«Ischnufe, usschnufe» etc. tönte es am
See, um 10h30 man jeweils begann.
Wir durften u.a. am fröhlichen Lager-
feuer den Mond begrüssen –
und die nächtliche klassische Musik am
See auch voll geniessen ...

So stand der Donnerstag (für mich) fast
eher
im Schatten kleiner Abschiedswehen!
Bei der Rangverkündigung von unseren
Turnieren winkten tolle Preise –



«Ischnufe, usschnufe» tönte es am See unter der sportlichen Leitung von André; jawohl, für die Fitness wurde was getan!

Im Zeichen der Romantik ging's am
Montag mit Sonne ins Verzascatal.
In Sonogno genossen wir ein Picknick –
traumhaft – wie ja fast überall!

Während die meisten am Dienstag bei
der Schiffahrt dabei gewesen sind,
rollte ich mit Ruth nach Caslano. Wir
freuten uns nicht nur über den Wind!

Auch diesen frohen Abend mit dem Spitz-
en-Chor wird niemand vergessen,
bei Tessinerklängen wurde 'Polenta con
Costine e Gorgonzola' gegessen ...
... draussen vor der Saletta frisch zube-
reitet – uu'fein,
dazu gab es wie immer ein Gläschen
vom guten Wein!

wobei jedermann/u. frau einen solchen
durfte nehmen mit nach Hause.
An 4 Abenden wurde gekämpft, beim
Eile mit Weile, Scrabble und Jass,
diesmal war ich auf dem 2. Platz und das
Jassen bereitete riesigen Spass!

Nach dem wunderbaren Raclette-
Schmaus, wieder mit Musik begleitet –
haben wir gepackt und so das meiste für
die Freitagsreise vorbereitet.

Dankbar auch dem Superkoch nahmen
wir 16 Behinderten Abschied am Frei-
tagmorgen –
MAGLIASO auf WIEDERSEHEN – jedem
Einzelnen viel Freude und möglichst
keine Sorgen!

ASPr/SVG ZENTRAL

Informationen aus dem Zentralsekretariat

Autokauf bei Renault für unsere Mitglieder: jetzt günstiger

Mit **Renault Suisse SA** konnte eine Vereinbarung abgeschlossen werden, die es unseren Mitgliedern erlaubt, ab sofort die meisten Renault-Personen-Fahrzeuge günstiger einzukaufen.

Wie ist vorzugehen, wenn man günstiger einkaufen will:

1. Beim Renault-Händler ist das Formular «Flottenabteilung, Bescheinigung» zu verlangen.
2. Das ausgefüllte Formular ist dem Zentralsekretariat zur Beglaubigung zuzustellen. Unterschriftsberechtigt ist der Zentralsekretär.
3. Das Zentralsekretariat sendet das beglaubigte Formular dem Mitglied zurück.
4. Das Mitglied übergibt das Formular seinem Renault-Händler.

Wer hat Anspruch:

1. Anspruch auf die Bescheinigung haben **alle Mitglieder der SVG**, sofern der Wagen auf ihren Namen eingelöst wird.
2. Wird der Wagen auf den/die LebenspartnerIn eingelöst, so muss dem Gesuch eine glaubwürdige Information – am besten die Bestätigung eines Arztes – beigelegt werden, dass das Fahrzeug regelmäßig für den Transport des behinderten Mitgliedes benutzt wird.

Weitere Informationen können bei den Sektions-Präsidenten oder beim Zentralsekretariat erfragt werden.

Autokauf bei Opel – für unsere Mitglieder in Kürze günstiger

Mit der **Opel Schweiz AG** konnte eine grundsätzliche Übereinkunft erzielt werden, wonach unsere Mitglieder beim Kauf von Opel-Fahrzeugen vom Gross-Flottenrabatt profitieren können. Die Details können aus Gründen, die wir nicht beeinflussen können, erst im Frühjahr ausgehandelt werden.

Mitglieder, die demnächst ein Fahrzeug von Opel kaufen wollen, sind gebeten, den Kauf – wenn möglich – hinauszuschieben, bis der Gross-Flottenrabatt wirksam wird. Wir denken, dass dies im Mai der Fall sein wird.

Ihr Zentralsekretariat

EUROKEY

Der Schlüssel zu Toiletten und Liften in Europa. Exklusiv für Menschen mit Behinderung.

Preis: Fr. 20.– inkl. Versand

Bestellung: ASPr/SVG, Postfach 740,
1701 Fribourg, aspr@worldcom.ch

Informations du secrétariat central

Acheter une voiture de marque Renault pour nos membres: plus avantageux

Un contrat a pu être signé avec **Renault Suisse SA**. Grâce à celui-ci, nos membres peuvent acquérir la plupart des véhicules Renault à un prix plus attrayant. **Comment procéder, si l'on veut acquérir un véhicule Renault à meilleur prix:**

1. Demander au concessionnaire le formulaire adéquat (titre: département de flotte. attestation).
2. Adresser ce dernier au secrétariat central ASPr/SVG, afin de faire attester la qualité de membre. Le secrétaire central a le pouvoir de signature.
3. Le secrétariat central retourne l'attestation au membre.
4. Le membre remet le formulaire à son concessionnaire Renault.

Quels sont les ayants droit:

1. **Tous les membres de l'ASPr** ont le droit d'obtenir une attestation «rabais de flotte», pour autant que le véhicule soit acheté en son nom propre.
2. Si le véhicule est enregistré au nom du conjoint/partenaire, il faut joindre à la demande une information crédible stipulant que le conjoint/partenaire sera transporté au moyen de ce véhicule. D'autres informations peuvent être obtenues auprès de votre président(e) de section ou auprès du secrétariat central ASPr.

Acheter un véhicule de marque Opel – pour nos membres, prochainement plus avantageux

Un accord de base a pu être conclu avec **Opel Suisse SA**. Il en découle que cette entreprise est prête à octroyer à nos membres des rabais de flotte attrayants. Pour des raisons indépendantes de notre volonté, les détails contractuels ne pourront être réglés qu'au courant du printemps prochain.

Les membres qui envisagent de faire prochainement l'achat d'un véhicule de marque Opel sont priés, dans la mesure du possible, de repousser cet achat jusqu'à l'entrée en vigueur du rabais de flotte (probablement en mai prochain).

Votre Secrétariat central

EUROKEY

La clé universelle pour accéder aux WC et aux ascenseurs en Europe. En exclusivité pour les personnes handicapées.

Prix : Fr. 20.–, frais de port inclus

Commandes: ASPr, case postale 740,
1701 Fribourg, aspr@worldcom.ch

Wie begegne ich einer Bedrohung?

Selbstverteidigungs-Schnuppertag 19./20.5. Ferienzentrum Solana, Saanen

Der Schweizerische Invalidenverband führt ein Wochenende mit frisch ausgebildeten BehindertensportlerInnen für Judo und Selbstverteidigung durch.

Wir sind herzlich eingeladen, daran teilzunehmen.

Wer möchte mitmachen?

Anzahl Teilnehmer: ca. 16

Kosten inkl. Vollpension: Fr. 80.–

+ Reisespesen

Schriftliche Anmeldung: 15. März 2001
Auskunft:

Frau Odette Huwyler,

Brummelmatzstr. 5, 5033 Buchs

E-mail: HUWYLER_O@BLUEWIN.CH

Tel. G 062 836 25 23

Tel. P 062 822 52 61

Die Anmeldungen werden nach Eingang berücksichtigt!

Nehmt diese einmalige Gelegenheit wahr!

On me menace... comment me protéger?

Cours d'initiation à l'autodéfense 19./20.5. Centre de vacances Solana, Saanen

L'Association Suisse des Invalides organise un week-end encadré par des moniteurs de sport récemment formés pour initier le judo et l'autodéfense.

Nous sommes invités d'y participer.

Voulez-vous participer?

Nombre de participants: 16 (environ)

Coût y compris Fr. 80.–

pens. complète: frais de dé-

plac. en sus

Inscription par écrit: jusqu'au

15 mars 2001

Renseignements:

Madame Odette Huwyler

Brummelmatzstr. 5, 5033 Buchs

E-mail: HUWYLER_O@BLUEWIN.CH

Tél: prof. 062 836 25 23

Tél: privé 062 822 52 61

Les inscriptions seront acceptées dans l'ordre de leur arrivée.

Profitez de l'occasion!

AGENDA • • • AGENDA



ASPr/SVG Voranzeige

Die Delegiertenversammlung 2001
findet am Samstag, 16. Juni in Biel,
Restaurant Union statt, Beginn 13.30 Uhr.

Einzelheiten werden sobald wie möglich
bekannt gegeben.

Préavis

L'assemblée des délégués 2001
aura lieu le samedi 16 juin 2001 à Bienne
au restaurant Union vers 13h30.

Des précisions vous seront transmises
dès que possible.

SEKTION AARGAU

31. März Generalversammlung in
Staufen

19. Mai	Rosenverkauf in Zofingen	28. Okt.	Bastel- und Spielnachmittag
23. Juni	Ausflug	8. Dez.	Adventsfeier
18. Aug.	Waldhaus-Höck		
6.-7. Okt.	Rheinfelder Markt		
2. Dez.	Adventsfeier		

ORTSGRUPPE BEIDER BASEL

24. März	Generalversammlung
7. April	Rosenverkauf
Mai	Sulzkopf
9. Juni	Ausflug
21. Juli	Für die Daheimgebliebenen
1. Sept.	Treffen mit RCB
Nov.	AKI Abendverkauf
24. Nov.	Kerzen- und Boutiqueartikel-Verkauf
9. Dez.	Santiglausfeier im WBZ

SEKTION BERN

22. April	Generalversammlung
-----------	--------------------

SECTION JURA-NEUCHÂTEL

15–18 mars	Cours de natation (Montagne-de-Douanne)
------------	---

SEKTION LUZERN

10. März	Generalversammlung
6. Mai	Morgenspaziergang mit Frühstück
1. Sept.	Grillieren

SEKTION OST SCHWEIZ

7. April	Generalversammlung
18. Aug.	Ausflug
28. Okt.	Herbst-Treffen in Herisau

SEKTION THURGAU/SCHAFFHAUSEN

jeden 1. Samstag im Monat: freie Zusammensammlung
Generalversammlung: Datum noch offen

SECTION VALAISANNE

7 avril	Assemblée générale (restaurant des Iles, Sion)
23 juin	Sortie d'été
24 nov.	Fête de Noël

SECTION VAUDOISE

2–3 mars	Vente de jonquilles
15–18 mars	Cours de natation (Montagne de Douanne)
12 mai	Assemblée générale (Signal-de-Bougy)
30.06–1 ^{er} .07	Course en car en Alsace
6 oct.	loto à Plein Soleil
25–28 oct.	Cours de natation (Montagne de Douanne)
1 ^{er} déc.	Fête de Noël

WIR TRAUERN UM UNSERE VERSTORBENEN MITGLIEDER

NOUS SOMMES EN DEUIL DE NOS MEMBRES DEFUNTS

Von Allmen Anna
Tulpenweg 120, 3098 Köniz
BE/Aktiv
Walder Elsbeth (-Härr)
Luzernerstrasse 40, 6025 Neudorf
LU/Aktiv
Thoma Johann
Kreuzrain 1, 9606 Bütschwil
OST/Aktiv
Züger Käthi
Wiesenstrasse 10, 8867 Niederurnen
OST/Aktiv
De Courten Henri
3962 Montana-Vermala
SIP/Aktif
Lüscher Jean
Lueg is Land, 4535 Kammersrohr
VS/Sympa
Züger Klara
Frywiesstrasse 7, 8854 Siebnen
ZH/Aktiv

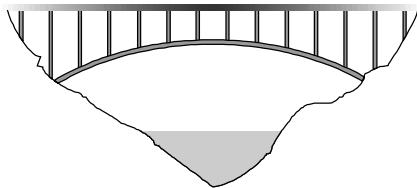
**Wir wollen ein ehrendes
Andenken bewahren.**

**Nous voulons garder
le souvenir respectueux.**

WIR HEISSEN DIE NEUMITGLIEDER IN UNSERER VEREINIGUNG HERZLICH WILLKOMMEN

NOUS SOUHAITONS DE TOUT CŒUR LA BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES DE NOTRE ASSOCIATION

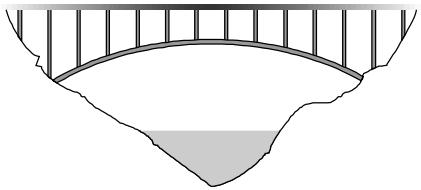
Kunz Peter, 5018 Erlinsbach – AG/Aktiv
Roth Hans Rudolf, Bahnhofstrasse 5 c, 5734 Reinach AG – AG/Aktiv
Wyser Dora, Schmidenstrasse 32, 5013 Niedergösgen – AG/Aktiv
Laforce Mathilde, Felsplattenstrasse 46, 4055 Basel – BA/Aktiv
Bögli Werner, Ramiswilerstrasse 514, 4717 Mümliswil – BA/Aktiv
Fankhauser Walter, St. Pantaleonstrasse 24, 4412 Nuglar – BA/Aktiv
Périat Claude, Hauptstrasse 336, 4204 Himmelried – BA/Sympa
Stehli-Aebischer Susanne, Wasgenring 52, 4055 Basel – BA/Aktiv
Giger Willy, Beundeweg 29, 3033 Wohlen – BE/Aktiv
Bitschin Primrose, Unterdorfstr. 2, 3072 Ostermundigen – BE/Aktiv
Girod-Bollinger Heidi, Gurzelestrasse 19, 3752 Wimmis – BE/Aktiv
Meyer Greta, Hohlenweg 12, 2572 Sutz – BE/Aktiv
Scherer Peter, Höheweg 34, 3627 Heimberg – BE/Aktiv
Andjelkovic Jasna, Rue du Tempé 20, 2520 La Neuveville – JU-NE/Aktif
Schwab Paul, Chenevières 29, 2533 Evilard – JU-NE/Aktif
Fischlin Ferdinand, Willistattstrasse 9, 6206 Neuenkirch – LU/Aktiv
Stauffer-Widmer Béatrice, Alpenquai 44, 6005 Luzern – LU/Aktiv
Brandstetter Walter, Bahnhofstrasse 16, 8887 Mels – OST/Aktiv
Zäch-Häni Heidi, Mühlackerstrasse 40, 9436 Balgach – OST/Aktiv
Béguelin Roland, Alte Landstrasse 207, 8802 Kilchberg – ZH/Aktiv
Schleiss Maria, Schweighofstrasse 410, 8055 Zürich – ZH/Aktiv
Snozzi Ruth, Poststrasse 32, 8332 Russikon – ZH/Aktiv
Burri Marianne, Eichholzstrasse 7, 8962 Bergdietikon – ZH/Aktiv
Putallaz Albertine, Rue des Vignerons 134, 1963 Vétroz – VS/Aktif
Kiefer Trudi, Alte Badenerstrasse 23, 8173 Neerach – ZH/Aktiv
Risi Monika, Gotthelfstrasse 38, 8003 Zürich – ZH/Aktiv



**Bildungs-, Freizeit-, Sport-, Sing- und
Weihnachtskurse**
**Cours de formation, de loisirs, de sport,
cours spéciaux et cours de Noël**
ASPr 2001/2002

Ort/ Lieu	Dauer/ Durée	Preis/ Prix	Leitung/Direction Hilfsleitung/co-direction	Anmeldung/ Inscription
Bildungskurs EDV und Internet/cours de formation informatique et internet				
GWATT / BE	30.09.2001– 06.10.2001	600.–	Zentralsekretariat/Secrétariat central ASPr/SVG	Zentralsekretariat/Secrétariat central ASPr/SVG, case postale 740, 1701 Fribourg, tél. 026/322 94 33
Freizeitkurse / Cours de loisirs				
MONTANA / VS	08.07.2001– 20.07.2001	460.–	Francine Giauque Annelise Pillet	Francine Giauque, Neuveville 7, 2515 Prêles, Tél. 032/315 23 79
LEUENBERG HOELSTEIN / BL	22.07.2001– 03.08.2001	780.–	Hanna Schorta Regina Breitenmoser	Hanna Schorta, Breite 16, 8427 Freienstein, Tel. 01/865 24 77
EICHBERG / SG	28.07.2001– 09.08.2001	480.–	Lotti Messer-Röthlisberger Marthi Feldmann	Lotti Messer, Bernstrasse 19, 3308 Grafenried, Tel. 031/767 85 16
GWATT / BE	04.08.2001– 15.08.2001	700.–	Gaby Vernaglione	Gaby Vernaglione, rte d'Onnens 41, 1754 Avry, tél.: 026 470 05 62
MAGLIASO I / TI	05.08.2001– 17.08.2001	800.–	Elisabeth Christen Simon Bonvin	Elisabeth Christen, av. de France 57, 1004 Lausanne, Tél. 021/647 78 11
WASSERWENDI/ HASLIBERG / BE	02.09.2001– 14.09.2001	630.–	Maria Dubach Hanna Schorta	Maria Dubach, Birchmatt 4, 4915 St. Urban, Tel. 062/929 03 87
MAGLIASO II / TI	02.09.2001– 14.09.2001	800.–	Hubert Mächler André Zimmermann	Hubert Mächler, Route de Bertigny 10, 1700 Fribourg, Tel. 026/424 60 59
Sportkurse/Cours de sport				
TWANNBERG/BE Natation/ Schwimmkurs	15.03.2001– 18.03.2001	210.–	Pierre-André Künzi	Christiane Aeschlimann, Euchette 8 2605 Sonceboz, Tél. 032 489 24 76
GWATT / BE	08.07.2001– 20.07.2001	780.–	Albin Keller Kurt Bichsel	Albin Keller, Lehn, 3418 Rüegsbach, Tel. 034 461 52 19 (abends) oder Tel. 079 689 37 42
TWANNBERG/BE	25.08.2001– 07.09.2001	800.–	Isabelle Kürsteiner Barbara Lussi	Isabelle Kürsteiner, Güetli 187, 9428 Walzenhausen, Tel. 071/888 27 84 / 079 262 60 75, Fax 071 888 62 84 e-mail i.kuersteiner@bluewin.ch
Spezialkurse/Cours spéciaux				
WILDAUS / SG Singkurs	23.09.2001– 04.10.2001	700.–	Odette Huwyler Josy Gerig	Odette Huwyler, Brummelmatstrasse 5, 5033 Buchs, Tel. 062/822 52 61 ab 20.00 Uhr oder Tel. 062/836 25 23
Weihnachtskurse / Cours de Noël				
Wildhaus / SG	23.12.2001 – 02.01.2002	650.–	Odette Huwyler Barbara Lussi	Odette Huwyler, Brummelmatstrasse 5, 5033 Buchs, Tel. 062 822 52 61 ab 20.00 Uhr oder 062 836 25 23
Gwatt / BE	23.12.2001 – 02.01.2002	650.–	Gisela Übelmann Albin Keller	Gisela Übelmann, Voltastrasse 22, 6005 Luzern, Tel. 041 310 97 10 Kursleitung vorbehalten
La Cliae-aux- Moines / VD	23.12.2001 – 02.01.2002	400.–	sera fixée ultérieurement	Secrétariat central ASPr/SVG, Case postale 740, 1701 Fribourg
Einsiedeln / SZ	23.12.2001 – 02.01.2002	700.–	Manuela Affolter	Manuela Affolter, Eichmatt, 3324 Mötschwil, Tel. 034 422 23 58

HelperInnen sind für alle obenerwähnten Kurse gesucht!!!



Editorial

Chères amies lectrices, Chers amis lecteurs,

Cela fait vingt-deux ans que je suis à la rédaction de notre journal Faire Face. Eh oui! déjà!

Il me semblait normal de l'être jusqu'à l'âge de l'AVS, mais voilà les aléas du destin en décident autrement. Atteint sérieusement dans ma santé par une insuffisance rénale depuis quelques années, j'en suis arrivé au stade final où je ne peux plus me dérober: la dialyse. Au rythme de trois séances hebdomadaires à l'hôpital, soit 30% de jours ouvrables, sans compter les examens et contrôles réguliers, cette contrainte temporelle sévère m'oblige à revoir totalement mon emploi du temps et mes activités, notamment sur le plan professionnel.

Ainsi je me vois obligé d'arrêter mon activité de rédacteur en chef de Faire Face à partir du 1^{er} février 2001. Bien évidemment ce n'est pas un adieu, mais plutôt un au revoir. L'occasion pour l'ASPr, au regard du nouveau mode de subventionnement de l'OFAS et de ses directives, de revoir à l'avenir la publication de son organe officiel.

Une nouvelle organisation va donc être mis en place, avec un Comité de rédaction et une stratégie compte tenu de l'évolution de notre environnement social et technologique. J'assurerai pour ma part, par mes conseils, la mise en place des nouvelles structures. Bien entendu les lecteurs seront tenu au courant de l'évolution dans les prochaines éditions.

Qu'il me soit donné ici – je ne l'ai peut-être jamais fait – de remercier du fond du cœur toutes ces personnes qui m'ont soutenu, conseillé ou ont collaboré d'une manière ou d'une autre à l'élaboration du journal Faire Face tout au long de ces années. Je leur suis infiniment reconnaissant pour tout ce qu'elles m'ont apporté au plan personnel et qui m'ont fait évoluer dans la vie. Ce fut pour moi une expérience très riche et dont je garderai un souvenir ému. A travers le journal on y a trouvé de moi-même, sur ma manière de penser, d'appréhender les choses. Avec évidemment toujours cette part de subjectivité, de remise en question et le sentiment d'avoir fait parfois des erreurs. Il est évident que je n'ai pas pu satisfaire tout le monde, mais je l'ai accepté dès le départ.

Certains auraient voulu voir un ton du journal plus agressif, ou plus revendicatrice dans les combats pour l'égalité de la personne handicapée dans notre société. Ce ne fut pas mon style, ne me sentant pas l'âme de syndicaliste sans compromis. J'ai toujours pensé que l'on peut tout dire dans un journal – la base même de la démocratie –, mais qu'il y a une forme à adopter dans le respect des individus et de la trame qui construit notre histoire et notre culture.

Merci également aux partenaires du journal, tout d'abord à Ernst P. Gerber et aujourd'hui Corinne Bonvin-Lüscher avec qui nous avons travaillé la main dans la main et suivi l'évolution du journal dans sa présentation et son contenu. Je ne voudrais pas oublier le Comité de rédaction et en particulier Nelly Schönmann pour ces traductions et bien évidemment tout notre Secrétariat central toujours dévoué. Merci finalement à mon épouse, Noëlle, qui a supporté mes énervements alors que des délais rédactionnels étaient à respecter. Désormais c'est à la nouvelle équipe de reprendre le flambeau et d'amener le journal sur les nouvelles berges d'aspirations des lectrices et lecteurs. Je formule mes meilleurs vœux de succès et de satisfaction pour l'avenir de Faire Face qui certainement évoluera vers une interrelation étroite avec les autres publications du milieu de l'entraide. C'est ce que je souhaite personnellement, conscient, selon McLuhan, que la Terre est un grand village.

Ne voyez pas dans cette interruption de mon activité de rédacteur une quelconque tristesse, mais au contraire un processus tout à fait normal et positif de la vie. La mort tragique dernièrement d'une de mes sœurs nous a rappelé, à Noëlle et à moi-même, que la vie est bien fragile. C'est alors dans la sérénité qu'il faut quitter la scène et les projecteurs de la vie pour se glisser silencieusement dans son jardin intérieur. Il y a tellement de fleurs encore à y découvrir. Et puis, de temps à autre, je vous laisserai un mot dans le journal. Le virus de l'écriture a aussi la propriété de muter...

André L. Braichet

Entraide Handicap: ASKIO se transforme en AGILE

Au premier jour de l'année 2001, l'ASKIO, l'organisation faîtière de l'entraide handicap en Suisse, change de nom pour s'appeler désormais **AGILE Entraide Suisse Handicap**. Par la même occasion, nous changerons le nom de notre site internet (nouveau: www.agile.ch) et d'adresse e-mail (info@agile.ch). La publication trimestrielle en français et en allemand «Information-ASKIO» a été baptisé «agile – Handicap et Politique» et sa mise en page rendue plus attractive.

«ASKIO» était à l'époque l'acronyme allemand du nom original «Fédération suisse

des organisations d'entraide pour malades et invalides». A partir de 1991, l'Association a adopté la dénomination plus courte de «ASKIO Entraide Suisse Handicap». Le nouveau nom «AGILE» a une composante expressive, programmatique et compréhensible dans les trois langues nationales: il rend compte de la mobilité et de la vivacité de l'organisation.

AGILE Entraide Suisse Handicap réunit sous son égide plus de 30 organisations de personnes handicapées, qui compte plus de 40 000 membres. Elle a également un Secrétariat romand à Neuchâtel.

Son activité principale est consacrée à la défense politique des intérêts des personnes handicapées. Au printemps prochain, AGILE aura 50 ans et fêtera cet anniversaire le 21 avril 2001 au Casino de Berne en organisant un grand festival culturel public intitulé ARTICAP. On aura l'occasion d'y voir des œuvres et des productions d'artistes en majorité handicapés.

Pour de plus amples informations:
Claude Bauer,
Secrétaire romande ASKIO (AGILE)
Tél. 032/731 01 31,
E-mail romandie@agile.ch

Témoignage

Coups de gueule!

L'autre jour, j'étais tranquille à la maison en train de regarder mon feuilleton à la télévision. Dans ledit feuilleton, l'une des héroïnes principales était assise sur un lit d'hôpital. Elle attendait que son mari vienne la chercher avec une chaise roulante (elle est paralysée d'un bras et d'une jambe suite à une attaque cérébrale). Au moment de s'asseoir dedans, elle a pleuré et lâché ces deux mots horribles qui font si mal: «j'ai honte!». Ouf! Ça m'a replongé 21 ans en arrière. Moi aussi, lorsque j'ai vu ma chaise roulante pour la première fois, j'ai eu honte! Mon Dieu! Je me rappelle, j'étais si malheureuse... Pourquoi, en fait?! Lorsque j'ai mon respirateur et que j'ai dû me montrer pour la première fois avec mon masque sur le nez, pareil, j'ai eu honte. Pourquoi? Il y a trois ans, lorsque j'ai tellement maigri (j'avalais de travers, je n'osais plus manger), je n'avais plus que la peau et les os, je pesais 34 kg, idem, j'ai eu honte à nouveau. Pourquoi? Pourquoi faut-il toujours se sentir mal dans sa peau lorsqu'on est différent? Pourquoi le regard des autres nous fait si peur et nous dérange tant? Merde, à la fin! On est comme on est et même si on ne rentre pas dans le moule parfait de cette société, on a le droit de vivre et d'exister comme tout le monde! Personne n'est parfait. On est tous différent et c'est ce qui fait notre charme. Dans un jardin, ce qui est beau, c'est quand il est diversifié, qu'il y a toutes sortes de fleurs, de plantes et d'arbres, non? Il faut avoir honte de ce que l'on fait ou de ce que l'on ne fait pas, mais jamais pour ce que l'on est (gros, maigre,

grand, petit, moche, handicapé, noir, arabe, juif, riche, pauvre), car on n'est pas responsable! On n'y peut rien! Naître au bon endroit, au bon moment, ça, c'est la loterie de la vie, le choix du destin!

Il y a un proverbe qui dit: «On n'est pas responsable de la gueule qu'on a, mais de la gueule que l'on fait!». C'est vrai, c'est tellement vrai. C'est pour ça que même dans l'adversité, j'essaie toujours de mettre un sourire sur mon visage. C'est plus beau, plus gai et pour ceux qui nous aident, tellement plus agréable. Être handicapé, c'est une chose, mais être handicapé tirant la gueule, ce n'est pas drôle! Depuis toute petite, ma mère m'a appris une règle: ne jamais baisser les bras, toujours faire face. De plus, par respect pour la vie, ma philosophie est de ne jamais me laisser aller, de ne jamais me négliger. C'est tellement simple, tellement facile, tellement rapide de se mettre sur la pente qui descend aux enfers. Je suis handicapée, d'accord, je ne travaille pas, d'accord, mais ce n'est pas une raison pour ne plus rien faire de la journée. Il faut s'imposer un rythme de vie et le respecter. Se lever chaque matin, se laver, s'habiller (non pas en pyjama ou en jogging, mais correctement comme si l'on sortait), se coiffer, garder sa chambre propre et rangée. La plupart du temps, je me maquille, même si je reste chez moi. «Ah, mais vous êtes coquette!» me disent certains. Oui, c'est vrai, je suis coquette et alors? Ce n'est pas parce que je suis handicapée que je n'y ai pas droit, que je dois renoncer à certains priviléges.

On a tous droit au bonheur et au respect, qui que l'on soit! Alors, à vous qui croyez être des gens normaux et parfaits, je demande instamment de prendre quelques bonnes résolutions pour l'an-

Aidez-moi!

Pour ou contre la trachéotomie?

Les années passent et l'on vieillit. Avec nous malheureusement, la maladie vieillit aussi! Aujourd'hui, j'ai 42 ans. Cela fait onze ans que je vis avec un respirateur avec une ventilation nasale. Le temps où je peux respirer de moi-même sans ma machine se raccourcit de plus en plus. Un jour, je vais devoir envisager de faire une trachéotomie. Ça me fait peur et je ne suis pas très chaude à cette idée-là. Ce qui me tracasse le plus, est d'avoir des difficultés pour parler, car je suis une vraie bavarde! Pour avoir une idée bien précise de ce que c'est, j'ai besoin d'aide et de vos témoignages. Pouvez-vous m'écrire à l'adresse suivante:

**Marice-Claude Baillif,
Jardinière 5, 1260 Nyon**

pour me dire quels sont les avantages et les inconvénients, si vous êtes heureux de l'avoir fait ou si, au contraire, vous regrettez.

Merci d'avance!

née 2001. Ne critiquez plus, ne jugez plus sans savoir, n'écoutez plus les ragots et les médisances des cancanières, ouvrez plutôt votre cœur à la différence, aimez vos voisins comme vous-mêmes afin que jamais plus personne n'ait honte d'elle. Si nous faisons tous un effort, peut-être arriverons-nous enfin à un peu plus d'harmonie, d'humanité et de paix dans ce monde!

A méditer...

Marie-Claude Baillif, myopathie

Miracle en hélicoptère

Pourquoi je parle de miracle? Tout simplement, parce que je crois bien que s'en est un! Voulez-vous, «remonter en l'air», 10 après avoir dû arrêter et en plus, dans l'état où je me trouve actuellement, pour moi, c'est vraiment... un miracle!

Fanatique de voyage depuis l'âge de 21 ans, (aujourd'hui j'en ai 42), j'ai toujours adoré prendre l'avion, quel qu'il soit, avion de ligne, charter, jet à 10 places, à 4 places, hydravion, mon expérience est riche et vaste.

A 31 ans, coup du sort, ma maladie a progressé. Je dois vivre avec un respirateur. Finies les grandes destinations lointaines et exotiques, terminé l'avion et l'altitude, je manquerai d'oxygène! Pas de chance!

Je n'ai pas encore renoncé aux voyages pour autant (lorsque l'on a le virus, on a le virus!). J'en fais toujours, mais ils sont différents et se font en voiture avec ma brave Ople cadet, une vieille voiture que j'ai transformée en véritable quartier général! Il y a tout dedans. Cela va du scotch aux ciseaux pour réparer les fuites d'air dans mon masque ou mes tuyaux de respirateur, des outils pour ma chaise roulante (pompe à vélo, chambres à air, roue complète avant), une bouteille d'eau, des pailles, des gobelets (si quelqu'un a soif), des médicaments, une trousse de secours, trois manteaux de pluie pour mes deux aides et moi-même (un orage est si vite arrivé!), une lampe de poche, une couverture chaude... bref, tout le nécessaire en cas de problème! Dans la vie, il y a un proverbe qui dit

«mieux vaut prévenir que guérir!». Et puis, ça m'amuse! D'ailleurs on m'appelle le «Mac Gyver» au féminin!

Ma nouvelle façon de voyager me plaisait beaucoup, j'étais très heureuse (de toute façon, je ne reviens jamais sur le passé, je ne suis pas masochiste, je n'aime pas souffrir!). Quelquefois, quand même, lorsqu'un avion passait au-dessus de ma tête, j'avais la nostalgie, les souvenirs, tout se réveillait... J'imaginais les gens assis à l'intérieur, les hôtes de l'air leur servant à boire et à manger, la vue magnifique depuis les hublots. Je me disais: «Moi aussi, j'aimerai bien remonter là-haut! Moi aussi, j'aimerai bien revivre cette incroyable sensation du décollage lorsqu'on est plaqué contre le siège!». Eh oui, mais comment faire et

surtout où trouver une compagnie d'aviation qui soit d'accord de me prendre à son bord? C'est toujours la même chose! Les gens ont peur et ne veulent prendre aucun risque.

Les mois passaient, les années passaient et mon rêve ne bougeait pas. Il restait toujours à l'état de rêve! Un jour, pourtant, le destin s'en mêla... En 1998, le magazine «L'Illustré» me consacrait deux pages, un reportage très intéressant qui racontait ma vie de myopathie au quotidien, mes tracas, mes soucis, mes joies et mes envies. A la question «Quel est votre rêve?», j'avais répondu: «faire un tour en hélicoptère!» (je ne peux plus prendre l'avion, ok, car il vole trop haut, 10 000 pieds correspondent à environ 2000 mètres d'altitude, mais avec l'hélicoptère, ce n'est pas pareil, lui, il vole beaucoup plus bas).

Emu par mon témoignage, une ancienne connaissance, une personne vraiment gentille, a décidé, par un élan du cœur et avec l'aide de quelques collègues, de m'offrir ce fameux tour en hélicoptère tant désiré! Il s'agit de Daniel Rosselat du Paléo festival de Nyon. Quelques semaines plus tard, je recevais une lettre avec à l'intérieur un bon cadeau. J'avais droit à un tour d'une demi-heure avec la compagnie Heliswiss à Epagny en Gruyère. Deux personnes pouvaient m'accompagner. Quelle surprise! Quelle joie! Quel bonheur! Quel défi aussi, car maintenant, je ne pouvais plus reculer! Je l'avais dit, il fallait que je le fasse!

Le 8 septembre 1999 fut le jour J. Ma santé était bonne, je ne toussais pas, je ne crachais pas. La météo était idéale, ciel bleu sans bise ni vent. Seule ombre au tableau, un horrible noeud à l'estomac! C'était inconscient, plus fort que moi, j'avais ce qu'on appelle communément «la trouille!» Normal! Cela faisait 10 ans que je n'étais pas remontée dans un avion! Je ne savais pas comment mon corps allait réagir et des mauvaises pensées m'envahissaient: «Et si je n'arrivais plus à respirer...?» «Et si l'hélicoptère tombait...?». «Quelle horreur! Ce serait vraiment pas de chance!» Les soucis me prenant trop la tête, je décidais, par mesure de sécurité, de prendre mon respirateur avec moi à l'intérieur du cockpit (sans le brancher à une prise électrique, il a une autonomie de 40 à 60 minutes. Le vol dure 30 minutes, ça devrait jouer!). Aucun problème, le pilote était d'accord. Pour m'installer à l'intérieur de l'hélicoptère (je suis devant à côté du pilote), ce ne fut pas évident! Comme le dossier du siège était droit, qu'on ne pouvait pas l'incliner en arrière, le haut de mon corps avait tendance à glisser vers la porte. Impossible de rester en place! Finalement, avec beaucoup d'astuces et de persévérance, on a quand même réussi à bien me positionner, à tout caler comme il faut, les jambes, les bras, les épaules, la tête. J'avais deux coussins sous les

fesses, un derrière la tête, un entre mon épaule gauche et la porte, plus une ceinture de sécurité. Youpie! Tout tenait! J'avais mon masque sur le nez, mon respirateur branché (on l'a coincé derrière mon siège), un casque sur les oreilles (dans l'hélicoptère, c'est tellement bruyant que pour se parler et se comprendre, on est obligé d'en porter un). Linda et Jessica étaient assises à l'arrière. Quelle excitation! Quelle ambiance! Trois vraies gamines! Le pilote, très concentré, lui, procédait aux dernières vérifications d'usage. Je n'oublierai jamais cette scène. Il y avait l'hélice au-dessus de nos têtes qui tournait de plus en plus vite, de plus en plus fort, la cabine qui bougeait, qui tremblait, l'herbe aux alentours qui se couchait, balayée par la force du vent. Lorsque l'hélicoptère a décollé, waho, quelle sensation! J'ai vibré, j'ai crié! C'était très, très impressionnant! Un gros coup au cœur! J'ai adoré! Je me sentais sur un petit nuage complètement euphorique! «Enfin! Moi aussi, je remontais en l'air. Je revoyais la terre depuis en haut!» Quel plaisir! Je n'oublierais jamais!

On est parti d'Epagny en Gruyère. On a survolé la campagne gruérienne, le lac de Brêt, le Mt-Pèlerin, Chexbres, le Lavaux avec son vignoble en terrasses, les bords du lac Léman, Vevey, Montreux, le Château de Chillon, les Rochers-de-Naye, la Dent de Jaman, Châteaud'Oex et retour sur Epagny par le lac de Gruyère. C'était magnifique et on a fait tout ça en 35 minutes! A vol d'oiseau, c'est fou, les kilomètres que l'on peut parcourir! Impressionnant!

De retour sur la terre ferme, on a fini notre film photo avec le pilote qui a été absolument génial! Gentil, attentionné, prévenant, ses explications sur ce qu'on voyait, la topographie du terrain, la conduite de l'hélicoptère... c'était super! On a beaucoup aimé. Le temps a passé très vite, trop vite. L'atterrissement s'est fait tout en douceur. On a rien senti du tout.

En écrivant ce texte, j'avais deux choses en tête:

1. Rendre hommage à la gentillesse et à la générosité. Eh oui, ça existe encore...!
2. Dire grand MERCI! A tous ceux qui ont participé au bon cadeau pour m'offrir ce merveilleux tour en hélicoptère! A Linda et Jessica, mes deux aides, sans qui rien n'aurait été possible! Au pilote qui nous a ramené à bon port et enfin à la Vie qui, une fois de plus, m'a permis d'aller au bout de mon rêve!

Voler en hélicoptère est une expérience unique, formidable que je conseille vivement à tout le monde! Bon vol!

Marie-Claude Baillif

L'assistance dans la vie quotidienne

Tiré du site Wallonie

(<http://wal.autonomia.org/index.html>)
(Suite et fin)

L'assistance «personnelle» signifie que les utilisateurs exercent le contrôle maximal sur les services, l'organisation de ceux-ci et leur donnent un concept personnel d'après leurs besoins individuels, leurs capacités, les circonstances de vie et leurs aspirations. En fait, l'assistance personnelle reconnaît que l'utilisateur individuel décide:

qui va travailler,
à quelles tâches,
à quel moment,
où et comment.

L'utilisateur individuel doit donc être capable de recruter, de former, de prévoir, de surveiller et, si nécessaire, de licencier ses propres assistants. Simplement dit, l'assistance personnelle signifie que l'utilisateur est le patron.

Il est reconnu que les utilisateurs qui ont des difficultés d'apprentissage ou un handicap mental auront besoin de l'aide d'une tierce personne.

L'assistance personnelle permet aux utilisateurs de prendre leur place légitime dans la famille, au travail et dans la société avec tous les droits et devoirs qu'en général la population prend en considération. Grâce à l'assistance personnelle, les personnes ayant besoin d'aides considérables ne sont plus un fardeau pour leur famille. Parents, maris, femmes et enfants n'ont plus besoin de rester à maison et de sacrifier leurs carrières ou leurs études. Les utilisateurs de l'assistance personnelle non seulement se débrouillent seuls mais partagent également les travaux de la maison et l'éducation des enfants. Avec l'assistance personnelle, «nous pouvons aller à l'école et nous instruire, entrer sur le marché du travail et devenir des contribuables. Lorsque nous sommes amoureux, notre partenaire ne doit pas craindre de devoir signer pour un emploi de 24 heures sur 24 toute sa vie.»

La plupart des services existants ne peuvent pas être appelés assistance «personnelle», du fait qu'ils ne sont pas faits pour les besoins individuels et ne permettent pas le contrôle et des choix acceptables. La plupart du temps, les utilisateurs ne peuvent pas recruter leurs propres assistants. Au contraire, ils doivent accepter l'assistance du personnel disponible. C'est vrai à la fois pour les institutions permanentes et pour leurs

services «ambulatoires». Inhérent à ces solutions, leur structure est hiérarchique avec l'utilisateur au bas de l'échelle. Les utilisateurs sont forcés de partager le personnel commun, ce qui réduit le choix et la liberté de mouvement.

D'autres limitations existent lorsque les assistants n'ont pas de contrats d'emploi et de salaires adéquats. De ce fait, les utilisateurs ne peuvent avoir ni la qualité dans la demande du travail, ni l'attention ni la précision, ni la sensation d'être pris en charge.

Paiements directs

Aujourd'hui, la plupart des services d'assistance contrôlent et limitent la vie des personnes handicapées, les rendant dépendants et impuissants. Pour eux, la solution est de prendre une position par laquelle ils ne doivent plus adapter leurs besoins aux nécessités des prestataires de services mais une position par laquelle ils expriment leurs demandes de services d'après leurs propres besoins. Changer les «systèmes d'aide conventionnels» en «assistance personnelle»,

exige un bouleversement fondamental dans la distribution du pouvoir entre l'utilisateur et le fournisseur. Une condition préalable pour ce changement est une autre perception de soi pour la personne en tant qu'utilisateur des services. Au lieu de se voir soi-même comme l'objet passif des interventions des autres, les utilisateurs doivent prendre totalement leur vie en charge. La meilleure aide pour faciliter ce changement est le support des pairs. L'autre condition préalable est l'accès aux fonds qu'ils reçoivent pour embaucher leurs assistants. Les deux exigences travaillent la main dans la main.

Les paiements directs doivent être organisés d'une telle façon que toutes personnes handicapées aient un accès égal à ceux-ci. Ils doivent être disponibles aux personnes de tous âges, de toutes origines sociales, et sans distinction par rapport au revenu de celle-ci.

Afin d'avoir accès à l'argent nécessaire, nous devons réallouer les ressources qui sont utilisées aujourd'hui dans le domaine des personnes handicapées.

Au lieu de recevoir passivement les services, l'utilisateur individuel a besoin de l'argent pour les coûts de ses services. Avec le même montant, les utilisateurs peuvent obtenir une meilleure qualité de vie. Avec l'argent, ils peuvent acheter des services aux fournisseurs de leur choix. Ils peuvent ainsi embaucher, former et licencier leurs propres assistants, ce qui donne un contrôle plus direct et plus efficace sur la qualité du service. «Des services de ce genre nous contrôlent, les paiements directs nous donnent du pouvoir.»

Une résistance à la simple idée des paiements directs a été fortement ressentie venant des intérêts de la plupart des fournisseurs de services. Des préjugés largement établis à l'encontre des personnes handicapées selon qu'ils ne peuvent pas agir dans leur meilleur intérêt et doivent être «pris en charge.» existent. Les paiements directs sont un savoir-faire permettant aux personnes atteintes d'invalidités importantes d'atteindre une autodétermination, une intégrité et une pleine citoyenneté.



ARTICAP – Handicap Goes Art

Festival culturel d'artistes avec et sans handicap

Thème: «Portes d'entrée»

Samedi 21 avril 2001, Casino Berne

14h30–22h00, Südfoyer et Salon West
EXPOSITION ARTISTIQUE présentant des œuvres de peinture, sculpture et photographie (exposition-vente; ouverte également dimanche 22 avril 2001, 9h00 – 17h00)

15h00–17h00, Burgerratsaal
L'IVRESSE DE LA BEAUTÉ – PERSONNES HANDICAPÉES ET CINÉMA, programme avec quatre films

19h00–22h00, Grosser Saal
MUSIQUE, PAROLE, DANSE – LE GRAND PROGRAMME DE LA SOIRÉE AVEC

- Joint Forces Dance Company Alito Alessi/Emery Blackwell (USA) & BewegGrund (Berne), Danse
- Dodo Hug & Band, avec des numéros de leur nouveau programme
- Moncef Genoud (p), jazz
- Christina Lang (soprano), Thomas Moser (baryton) et Aline Koenig (piano), œuvres choisies de chant classique
- «Malentendu» – scènes de théâtre (présentées par des sourds), Theater Gehörlosen-Club St.Gallen

Allocution d'ouverture de **Madame la Conseillère fédérale Ruth Dreifuss**

Présentation: Daniel Schwab (français), Karin Hauser (allemand)

Langues: allemand, français, langue des signes; traductions simultanées signées allemand-français et français-allemand

ENTREE

Billet pour l'ensemble du programme y compris un petit buffet (souper): CHF 60.–; prix réduit pour rentiers AVS/AI, étudiants et chômeurs: CHF 30.–. Billet spécial pour l'exposition seule: CHF 5.– (uniquement en vente à la caisse).
Billetterie: Ticket-Corner

ORGANISATEUR, INFORMATION SUPPLEMENTAIRE

AGILE Entraide Suisse Handicap (anciennement ASKIO), Effingerstr. 55, 3008 Berne, tél: 031/390 39 39, fax 031/390 39 35, télexcript 031/390 39 33, e-mail info@agile.ch, internet www.agile.ch

ARTICAP – le festival culturel pas comme les autres

Les prestations culturelles de haut niveau ne sont pas l'apanage des personnes valides, c'est bien connu. Mais dans la vie de tous les jours, on oublie trop souvent que les personnes handicapées en sont tout autant capables. Ce phénomène a poussé AGILE, l'organisation faîtière de l'entraide suisse handicap, l'ancienne ASKIO, à mettre sur pied pour la première fois en Suisse un festival culturel: «ARTICAP – Handicap Goes Art» aura lieu le 21 avril prochain au Casino de Berne et présentera avant tout des artistes handicapés dans les domaines de la musique, de la danse, du théâtre, du cinéma ainsi que des arts plastiques. Son thème, «Trouver l'accès», est en relation avec les efforts actuels visant à l'égalité pour les personnes handicapées.

En soirée, les artistes suivants sont prévus au programme: la Dance Company Alito Alessi/Emery Blackwell (USA), à la réputation internationale, se produira dans un spectacle de danse avec le groupe bernois BewegGrund. Nous entendrons le pianiste de jazz genevois bien connu Moncef Genoud, la soprano Christina Lang et le baryton Thomas Moser (accompagnés par la pianiste Aline Koenig). Il y aura le Gehörlosen-

Egalité des personnes handicapées: une loi, pour quoi faire?

Organisé par:
**l'Association Suisse
des Invalides
et Askio Entraide
Suisse Handicap**

**mercredi 21 mars 2001
au Motel des Bains à
Yverdon-les-Bains**

Objectif

Informer et sensibiliser les personnes handicapées sur les instruments concrets que peut offrir une bonne loi sur l'égalité, ceci pour lutter contre les inégalités et les discriminations que rencontrent les personnes handicapées au

quotidien. Le processus pour ancrer le principe d'égalité dans la constitution et dans les lois a connu une forte accélération ces dernières années. Il y a:
• l'initiative populaire «Droits égaux pour les personnes handicapées», déposée en juin 1999.
• la nouvelle constitution fédérale et son article 8.
• le projet d'une loi fédérale sur les handicapés que le Conseil fédéral propose au Parlement.

La journée de formation a pour but de montrer comment et sur quels domaines un texte de loi agit, mais aussi quelles sont les limites.

Contenu

Faire le lien entre une situation concrète d'inégalité et les moyens légaux pour la combattre.

Méthode

Travail en groupe à partir de cas exemplaires auxquels vous avez été directement confrontés, selon les domaines principaux de la vie: école et formation; travail; constructions et logements; transports publics; communication.

Animation
Catherine Cossy

S'adresse à: toute personne intéressée
Date: 21 mars 2001
Horaire: 10 h 00 à 17 h 00
Lieu: Motel des Bains,
Yverdon-les-Bains
Prix: Fr. 50.– y.c. repas (AI)
Fr. 60.– (non AI)

Nombre de participants: max. 20 personnes

A retourner:
ASIV, case postale 3606, 2500 Bienn 3,
Tél. 032.322.84.86 Fax 032 323.82.94

Délai d'inscription: 25 février

theater St. Gallen. Dodo Hug und Band, nos invités vedettes, présenteront des extraits de leur nouveau programme. Et c'est la *Conseillère fédérale Madame Ruth Dreifuss* qui ouvrira la soirée par une allocution.

Au cours de l'après-midi, ARTICAP propose un programme de quatre films sous le titre « Dans l'ivresse de la beauté » (*Im Rausch der Schönheit*). Une exposition de peintures, sculptures, montages, photographies, réunissant plus de 100 œuvres de 34 artistes, sélectionnées par un jury d'experts, constitue un autre temps fort de la manifestation.

Les billets d'entrées pour ARTICAP sont en vente au Ticket-Corner à partir du 5 février. AGILE diffusera bientôt des informations sur le festival par l'intermédiaire des médias, de son site Internet: www.agile.ch et d'autres canaux.

Pour tous renseignements:

- Claude Bauer,
Secrétaire romande AGILE,
Tél. 032/731 01 31,
e-mail: romandie@agile.ch
- Barbara Marti,
Secrétaire générale AGILE,
responsable du projet ARTICAP,
Tél. 031/390 39 39,
e-mail: info@agile.ch

<http://www.sympa.ch>

Envoyer des salutations – nouer des contacts

Sous ce titre nous avons réalisé l'idée de créer une sorte de «dossier de correspondance» en plus des groupes de correspondance traditionnels. La différence consiste non seulement dans la forme électronique (écrire sur l'ordinateur et envoyer comme e-mail) mais aussi dans l'échange de correspondance tout en gardant sa propre liberté et en n'étant pas réuni dans un groupe.

Aimes-tu communiquer par écrit? Tu trouveras alors sur notre site une liste d'adresses e-mail de personnes qui souhaitent également correspondre de cette manière. De plus tu trouveras des indications sur leur langue de correspondance, par ex.: D=allemand, F=français, I=italien, E=anglais ou autre. Les propriétaires de sites personnels et toutes les indications les concernant y sont également affichés et ils se réjouissent certainement de ta visite de leur site.

Des personnes ne figurant pas dans la liste peuvent également utiliser ce service et envoyer du «courrier». Figurer dans la liste e-mail n'est pas une condition, c'est facultatif et n'oblige à rien. Tu veux «envoyer des salutations ou nouer des contacts»? Alors....

- clique sur www.sympa.ch
- clique sur rubrique «ASPr»
- clique sur «adresses mail»

... et te voilà dans la liste e-mail et tu peux choisir la personne désirée. Clique sur l'adresse e-mail de ton choix et sur ton ordinateur le programme «composer des messages» sera lancé automatiquement. L'adresse du destinataire s'affichera aussi automatiquement.

Si tu souhaites figurer sur la liste des adresses e-mail, tu trouveras à la fin de la liste l'indication «s'inscrire ici». Le formulaire d'inscription apparaît en cliquant sur ce texte. Dès l'envoi du formulaire ton nom figurera sur le registre. (Si ton nom ne devait pas figurer sur cette liste, il faut actualiser la page ce qui se fait en cliquant sur la fonction correspondante.)

En cas d'erreur lors de l'inscription (changement ou effacement) il faut retourner sur le formulaire d'inscription et les y effectuer. Ces corrections ne seront pas effectuées immédiatement, elles doivent être activées par l'administrateur du site.

Ne tardez pas à découvrir et utiliser ces nouveautés! Le team Sympa.ch vous souhaite bonne chance pour «l'envoi de vos salutations – nouer des contacts».

En cas de question ou suggestion prière de s'adresser à
Heinz Gertsch, Nidaugasse 14,
2502 Biel/Bienne
(hgertsch@email.ch)

Formation «Pratiques en promotion de la santé»

L'être humain a toujours porté une grande attention à la santé, cherchant à la préserver, l'améliorer, en d'autres termes la promouvoir. Si cet élan semble naturel, s'engager concrètement pour améliorer notre qualité de vie et notre bien-être, ainsi que ceux des personnes que nous rencontrons dans nos activités professionnelles, bénévoles, de loisirs ou encore de notre vie quotidienne, peut s'avérer complexe. En effet, nous savons aujourd'hui que de nombreux facteurs influencent l'état de santé: les dispositions et situations individuelles, les modes de vie, l'environnement, les contextes sociaux, culturels, économiques et politiques ne sont que quelques-uns d'entre eux. Afin de répondre aux besoins des nombreux intervenants qui travaillent à la promotion de la santé d'une population, en Suisse Romande, une formation a été mise sur pied. Elle débutera en février

2001. Cette formation a pour but d'aider les personnes impliquées dans de telles activités de faire reconnaître ce qu'elles font déjà, d'élargir leurs compétences et leurs moyens pour élaborer et réaliser des activités de promotion de la santé, d'échanger leurs expériences dans ce domaine.

Même si la formation offre l'opportunité d'enrichir sa conception et sa pratique de la promotion de la santé en général, un suivi pédagogique personnalisé permet de travailler sur la spécificité de la situation dans laquelle le participant se trouve au quotidien. Cette formation met l'accent sur les possibilités d'application immédiate des acquis sur le terrain de pratique.

Organisée par l'Ecole La Source, en collaboration avec RADIX Suisse Romande et soutenue par la Fondation 19 (Fondation suisse pour la promotion de la

santé), cette formation permet d'obtenir un certificat intitulé «*Pratiques en promotion de la santé*». Pour les personnes qui le souhaitent, il est possible de ne suivre que certains modules, ceci dans une optique de formation permanente. En vue de leur reconnaissance à un niveau national, les modules offerts dans cette formation font l'objet d'une procédure d'accréditation par MODULA (Centrale suisse des modules).

Renseignements et inscription:
Ecole La Source – Centre de formations interdisciplinaires postdiplômes
Av. Vinet 30
1004 Lausanne.
Tél. 021 641 38 39, Fax 021 641 38 38
www.ecolelasource.ch
Resp. de la formation «*Pratiques en promotion de la santé*»: Isabelle Fierro-Mühlemann

Pour mémoire

Assurance invalidité (AI)

Les prestations de l'assurance-invalidité ont pour but d'éliminer ou de limiter autant que faire se peut les conséquences d'une atteinte à la santé physique,

Janvier/Février
Januar/Februar
2001 • N° 1



Association Suisse des Paralysés
Schweizerische Vereinigung der Gelähmten
ASPR SVG

psychique ou mentale par des mesures visant à favoriser et encourager l'autonomie des assurés. Un examen du droit à une rente n'est envisagé que si l'orientation, le reclassement professionnel ou toute autre mesure de réadaptation doivent être écartés ou n'entrent pas en ligne de compte. Par contre, l'AI n'intervient en principe pas pour financer des mesures dont le seul but serait le traitement d'une affection et n'alloue pas non plus d'indemnités pour compenser une perte d'intégrité physique.

Les principales prestations de l'assurance-invalidité sont les suivantes:

Pour les assurés de moins de 20 ans:

- traitement de certaines infirmités congénitales
- subsides pour la formation scolaire spéciale et mesures pédago-thérapeutiques
- frais supplémentaires liés à l'invalidité pour la formation professionnelle initiale, orientation professionnelle
- octroi et/ou remise en prêt de moyens auxiliaires
- contribution aux frais de soins pour mineurs impotents.

Pour les assurés majeurs:

- mesure de réadaptation d'ordre médical et/ou professionnel, orientation professionnelle
- octroi et/ou remise en prêt de moyens auxiliaires

- octroi de rentes (à partir d'un degré d'invalidité établi de 40% au moins)
- octroi d'allocations pour impotence.

Renseignements et formules de demandes de prestations auprès de:

- Office de l'assurance-invalidité de votre région
- Agences AVS (en principe) dans toutes les communes du canton
- Caisse de compensation AVS
- Organisations d'aide aux invalides.

Des mémentos fournissent des informations de base traitant de sujets tels que prestations générales, moyens auxiliaires, frais de voyages dans l'AI, formation scolaire spéciale, calculs de rentes et indemnités journalières, peuvent être obtenus aux organismes précités.

Prestations complémentaires AVS et AI

Ont droit aux prestations dans la mesure où ils remplissent les conditions, les bénéficiaires de rente AVS /AI et d'indemnités journalières de l'AI dont le revenu annuel net n'atteint pas:

Fr. 16 880.– pour une personne seule,
Fr. 25 320.– pour un couple,
Fr. 8 850.– pour un orphelin.

Pour les personnes vivant dans un home ou un établissement hospitalier, le montant maximum de la prestation représente le 175% du montant destiné à la couverture des besoins vitaux.